



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE COSSAYE
DEPARTEMENT DE LA NIEVRE
SEANCE DU 27 JANVIER 2025 A 19 HEURES 00**

Nombre de Membres :

. Afférents au Conseil Municipal	14
. Présents	09
. Qui ont pris part à la délibération	09

L'an deux mil vingt cinq, le vingt-sept janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Eric VENUAT, Maire.

Présents : M. VENUAT Eric, M. MORIZOT Christophe, M. GILBERT Michel, M. VAJDIC Laurent, M. CHARTIER Alain, Mme DUFRESNE Florence, M. CHASSERY Daniel, M. LAROCHE Vincent, LAUDE Henry.

Absents excusés : M. GILBERT Hervé, Mme BROCHIER Jeannine, M. TICHOUX Thomas, M. VASSART Numa, M. NAUX Louis.

Secrétaire de séance : MORIZOT Christophe

Date de la convocation : le 20 janvier 2025

Objet de la délibération :
Autorisation comptable

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du maire et à l'unanimité :

AUTORISE le comptable de la collectivité à augmenter les crédits budgétaires au compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés en compensation du débit du compte 1323 – Département afin de sortir l'opération « compensation étang année 2023 » pour la somme de 7 272 € en situation nette suite à une mauvaise imputation de la recette.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

